



# LA FEDERATION COMMUNIQUE

## GROUPE DANONE

### **ACTION DISTRIBUÉE : COUP DE PUB !**

Depuis plusieurs mois, la presse promotionne Faber, PDG du groupe Danone, pour son projet de distribution d'une action pour chacune et chacun des 100 000 salariés du Groupe. Coup de pub ! Faber continue dans ses effets de communication pour servir les intérêts financiers du groupe et atteindre un taux de marge de 16 %. Au passage, un milliard d'économies d'ici 2020 sont programmées. Avant tout visées, la masse salariale, la baisse du pouvoir d'achat.

Au delà du slogan « une personne, une voix, une action », stratégie d'intégration des salariés contre leurs propres intérêts, la direction du groupe affirme que les salariés pourront donner leur avis sur les stratégies du groupe. De qui se moque-t-on ? Il peut emberlificoter ses discours de bons sentiments, crus par ceux disposés à le croire, pourtant les faits sont têtus.

Dans les produits frais, il a imposé unilatéralement des classifications qui cassent la reconnaissance des qualifications pour maintenir les salaires au ras des pâquerettes et augmenter la productivité. Les salariés ont répondu comme il se doit. La grève des salariés et de leurs syndicats CGT et FO du site de Saint Just (38) le 13 juin dernier est un premier coup de semonce.

Derrière le rideau de fumée, les travailleurs subissent une recrudescence de la répression avec notamment la multiplication d'avertissements écrits ou verbaux. La politique du groupe qui augmente la productivité fait exploser stress et burn-out. Le groupe conteste systématiquement devant les tribunaux les demandes d'expertise des CHSCT... Et tout cela au nom de la participation.

En « bon autogestionnaire », Faber devrait céder des droits nouveaux pour les représentants des travailleurs et faire table rase de la loi Macron pour permettre une réelle intervention des salariés. Au-delà du maintien des prérogatives des anciennes instances (CE, DP, CHSCT), ce sont des droits supplémentaires dont les salariés ont besoin, notamment un droit de veto face aux stratégies de casse, la possibilité d'avoir recours à des expertises sur les questions économiques et des conditions de travail... Les travailleurs ont l'intelligence pour proposer des solutions alternatives pour le développement du potentiel industriel et l'emploi. Qu'on leur en donne les moyens.

La CGT ne cède ni aux liturgies, ni aux chants des sirènes, ni aux coups de pub. Elle continuera ses actions avec tous les salariés du groupe.

Montreuil, le 19 juin 2018